



ZONE DE DISTRIBUTION : CHATEAU QUEYRAS

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2025 Les analyses du contrôle sanitaire ont mis en évidence plusieurs non-conformités bactériologiques. Ces épisodes présentent un risque pour la santé des usagers. Conformément au plan d'action interministériel, l'ARS a recherché les substances perfluoroalkylées et polyfluoroalkylées (PFAS) dès l'année 2025, avant l'entrée en vigueur des obligations réglementaires prévues pour 2026. Aucun dépassement de la limite réglementaire de PFAS n'a été observé.	D A : Eau de bonne qualité
	B : Eau de qualité convenable
	C : Eau de qualité insuffisante
	D : Eau de mauvaise qualité
Indicateur 2024 : D	

Origine et gestion de l'eau	
Votre réseau est alimenté par plus de 3 captages. L'eau qui l'alimente est souterraine. Elle n'est pas traitée. Votre réseau alimente de façon permanente 103 personnes sur 1 commune (CHATEAU-VILLE-VIEILLE). Le responsable des installations est : « CHATEAU VILLE VIEILLE (MAIRIE DE) ». Pour plus de renseignements, veuillez contacter « CHATEAU VILLE VIEILLE (MAIRIE DE) » qui assure l'exploitation du réseau.	

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU		
BACTÉRIOLOGIE	D	Mauvaise qualité
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	Nombre de prélèvements : 15	
	Conformité : 73 %	
	Valeur maxi : 6 n/100 ml	
	Années prises en compte : 2024, 2025	
NITRATES	A	Très bonne qualité
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : 2	
	Valeur moyenne : 2,5 mg/L	
	Valeur maxi : 2,7 mg/L	
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A	Très bonne qualité

Quelques conseils	
ABSENCE 	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
SAVEUR-COULEUR 	Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.
TEMPÉRATURE 	Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais sans excéder 24 heures.
TEMPÉRATURE 	Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais sans excéder 24 heures.

Pour aller plus loin	
	Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 18/07/2026

UDI 005000762

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



ZONE DE DISTRIBUTION : VILLE VIEILLE

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2025 Les analyses du contrôle sanitaire ont mis en évidence plusieurs non-conformités bactériologiques. Ces épisodes présentent un risque pour la santé des usagers. Conformément au plan d'action interministériel, l'ARS a recherché les substances perfluoroalkylées et polyfluoroalkylées (PFAS) dès l'année 2025, avant l'entrée en vigueur des obligations réglementaires prévues pour 2026. Aucun dépassement de la limite réglementaire de PFAS n'a été observé.	D
	A : Eau de bonne qualité
	B : Eau de qualité convenable
	C : Eau de qualité insuffisante
	D : Eau de mauvaise qualité
Indicateur 2024 : D	

Origine et gestion de l'eau	PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU
Votre réseau est alimenté par plus de 3 captages. L'eau qui l'alimente est souterraine. Elle n'est pas traitée. Votre réseau alimente de façon permanente 109 personnes sur 1 commune (CHATEAU-VILLE-VIEILLE). Le responsable des installations est : « CHATEAU VILLE VIEILLE (MAIRIE DE) ».	BACTÉRIOLOGIE Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée. NITRATES Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L. PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS
Pour plus de renseignements, veuillez contacter « CHATEAU VILLE VIEILLE (MAIRIE DE) » qui assure l'exploitation du réseau.	D Mauvaise qualité Nombre de prélèvements : 11 Conformité : 63 % Valeur maxi : 6 n/100 ml A Très bonne qualité Nombre de prélèvements : 4 Valeur moyenne : 2,31 mg/L Valeur maxi : 2,7 mg/L A Très bonne qualité

Quelques conseils	
ABSENCE Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.	Le terme "pesticides" regroupe des centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau est consommable sans risque pour la santé.
SAVEUR-COULEUR Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.	FLUOR Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.
TEMPÉRATURE Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais sans excéder 24 heures.	ARSENIC Élément d'origine naturelle ou industrielle. Le maximum réglementaire est 10 microgramme/L.
TEMPÉRATURE Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais sans excéder 24 heures.	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES DURETÉ Eau dure Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Pour aller plus loin	
 Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr	Nombre de prélèvements : 4 Valeur moyenne : 21 °f Valeur maxi : 24 °f

Édité le 18/07/2026

UDI 005002294

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



ZONE DE DISTRIBUTION : PRATS HAUT + PRATS BAS

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2025 L'eau distribuée est de bonne qualité. Conformément au plan d'action interministériel, l'ARS a recherché les substances perfluoroalkylées et polyfluoroalkylées (PFAS) dès l'année 2025, avant l'entrée en vigueur des obligations réglementaires prévues pour 2026. Aucun dépassement de la limite réglementaire de PFAS n'a été observé.	A : Eau de bonne qualité
	B : Eau de qualité convenable
	C : Eau de qualité insuffisante
	D : Eau de mauvaise qualité
	Indicateur 2024 : A

Origine et gestion de l'eau	PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU										
Votre réseau est alimenté par les captages : CLOS MARTIN (SCE DE), PRATS HAUT (SCE DE). L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine. Elle n'est pas traitée. Votre réseau alimente de façon permanente 30 personnes sur 1 commune (CHATEAU-VILLE-VIEILLE). Le responsable des installations est : « CHATEAU VILLE VIEILLE (MAIRIE DE) ». Pour plus de renseignements, veuillez contacter « CHATEAU VILLE VIEILLE (MAIRIE DE) » qui assure l'exploitation du réseau.	<table> <tr> <th>BACTÉRIOLOGIE</th><td>A Très bonne qualité</td></tr> <tr> <td>Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.</td><td> Nombre de prélèvements : 11 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml Années prises en compte : 2023, 2024, 2025 </td></tr> <tr> <th>NITRATES</th><td>A Très bonne qualité</td></tr> <tr> <td>Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.</td><td> Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 1,7 mg/L Valeur maxi : 1,7 mg/L </td></tr> <tr> <th>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS</th><td>- Pas de données disponibles</td></tr> </table>	BACTÉRIOLOGIE	A Très bonne qualité	Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	Nombre de prélèvements : 11 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml Années prises en compte : 2023, 2024, 2025	NITRATES	A Très bonne qualité	Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 1,7 mg/L Valeur maxi : 1,7 mg/L	PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	- Pas de données disponibles
BACTÉRIOLOGIE	A Très bonne qualité										
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	Nombre de prélèvements : 11 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml Années prises en compte : 2023, 2024, 2025										
NITRATES	A Très bonne qualité										
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 1,7 mg/L Valeur maxi : 1,7 mg/L										
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	- Pas de données disponibles										

Quelques conseils	Le terme "pesticides" regroupe des centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau est consommable sans risque pour la santé.								
ABSENCE Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.	<table> <tr> <th>FLUOR</th><td>- Pas de données disponibles</td></tr> <tr> <td>Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.</td><td></td></tr> <tr> <th>ARSENIC</th><td>- Pas de données disponibles</td></tr> <tr> <td>Élément d'origine naturelle ou industrielle. Le maximum réglementaire est 10 microgramme/L.</td><td></td></tr> </table>	FLUOR	- Pas de données disponibles	Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.		ARSENIC	- Pas de données disponibles	Élément d'origine naturelle ou industrielle. Le maximum réglementaire est 10 microgramme/L.	
FLUOR	- Pas de données disponibles								
Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.									
ARSENIC	- Pas de données disponibles								
Élément d'origine naturelle ou industrielle. Le maximum réglementaire est 10 microgramme/L.									
SAVEUR-COULEUR Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.									
TEMPÉRATURE Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais sans excéder 24 heures.									
TEMPÉRATURE Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais sans excéder 24 heures.									

Pour aller plus loin	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES				
Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr	<table> <tr> <th>DURETÉ</th><td>Eau dure</td></tr> <tr> <td>Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.</td><td> Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 28,2 °f Valeur maxi : 28,2 °f </td></tr> </table>	DURETÉ	Eau dure	Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 28,2 °f Valeur maxi : 28,2 °f
DURETÉ	Eau dure				
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 28,2 °f Valeur maxi : 28,2 °f				

Édité le 18/07/2026

UDI 005000760

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



ZONE DE DISTRIBUTION : MEYRIES + ROUET

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2025 L'eau distribuée est de bonne qualité. Conformément au plan d'action interministériel, l'ARS a recherché les substances perfluoroalkylées et polyfluoroalkylées (PFAS) dès l'année 2025, avant l'entrée en vigueur des obligations réglementaires prévues pour 2026. Aucun dépassement de la limite réglementaire de PFAS n'a été observé.	A : Eau de bonne qualité
	B : Eau de qualité convenable
	C : Eau de qualité insuffisante
	D : Eau de mauvaise qualité
Indicateur 2024 : A	

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : BOIS NOIR (SCE DU), BRASCQ (SCE DU). L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle n'est pas traitée.

Votre réseau alimente de façon permanente 20 personnes sur 1 commune (CHATEAU-VILLE-VIEILLE). Le responsable des installations est : « CHATEAU VILLE VIEILLE (MAIRIE DE) ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « CHATEAU VILLE VIEILLE (MAIRIE DE) » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE	A	Bonne qualité
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	Nombre de prélèvements : 14 Conformité : 92 % Valeur maxi : 1 n/100 ml Années prises en compte : 2023, 2024, 2025	
NITRATES	A	Très bonne qualité
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 0,92 mg/L Valeur maxi : 1,1 mg/L	
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A	Très bonne qualité
Le terme "pesticides" regroupe des centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau est consommable sans risque pour la santé.	Nombre de prélèvements : 1 Conformité : 100 % Nombre de substances recherchées : 176 Valeur maxi : 0 microgramme/L Année prise en compte : 2023	
FLUOR	A	Très bonne qualité
Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.	Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 0 mg/L Valeur maxi : 0 mg/L Année prise en compte : 2023	
ARSENIC	A	Très bonne qualité
Élément d'origine naturelle ou industrielle. Le maximum réglementaire est 10 microgramme/L.	Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 0 microgramme/L Valeur maxi : 0 microgramme/L Année prise en compte : 2023	

Quelques conseils

ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

SAVEUR-COULEUR



Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.

TEMPÉRATURE



Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais sans excéder 24 heures.

TEMPÉRATURE



Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais sans excéder 24 heures.

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 18/07/2026

UDI 005000795

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ	Eau peu calcaire
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 17,9 °f Valeur maxi : 18,1 °f

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



ZONE DE DISTRIBUTION : SOULIERS

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2025 L'eau distribuée est de bonne qualité. Conformément au plan d'action interministériel, l'ARS a recherché les substances perfluoroalkylées et polyfluoroalkylées (PFAS) dès l'année 2025, avant l'entrée en vigueur des obligations réglementaires prévues pour 2026. Aucun dépassement de la limite réglementaire de PFAS n'a été observé.	A : Eau de bonne qualité
	B : Eau de qualité convenable
	C : Eau de qualité insuffisante
	D : Eau de mauvaise qualité
	Indicateur 2024 : A

Origine et gestion de l'eau	PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU																				
Votre réseau est alimenté par un captage : FONT SOULIERS(SCE DE). L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine. Elle n'est pas traitée. Votre réseau alimente de façon permanente 18 personnes sur 1 commune (CHATEAU-VILLE-VIEILLE). Le responsable des installations est : « CHATEAU VILLE VIEILLE (MAIRIE DE) ». Pour plus de renseignements, veuillez contacter « CHATEAU VILLE VIEILLE (MAIRIE DE) » qui assure l'exploitation du réseau.	<table> <tr> <th>BACTÉRIOLOGIE</th><td>A Très bonne qualité</td></tr> <tr> <td>Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.</td><td> Nombre de prélèvements : 12 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml Années prises en compte : 2022, 2023, 2024, 2025 </td></tr> <tr> <th>NITRATES</th><td>A Très bonne qualité</td></tr> <tr> <td>Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.</td><td> Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 1,4 mg/L Valeur maxi : 1,4 mg/L </td></tr> <tr> <th>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS</th><td>A Très bonne qualité</td></tr> <tr> <td>Le terme "pesticides" regroupe des centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau est consommable sans risque pour la santé.</td><td> Nombre de prélèvements : 1 Conformité : 100 % Nombre de substances recherchées : 640 Valeur maxi : 0 microgramme/L Année prise en compte : 2021 </td></tr> <tr> <th>FLUOR</th><td>A Très bonne qualité</td></tr> <tr> <td>Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.</td><td> Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 0 mg/L Valeur maxi : 0 mg/L Année prise en compte : 2021 </td></tr> <tr> <th>ARSENIC</th><td>A Très bonne qualité</td></tr> <tr> <td>Élément d'origine naturelle ou industrielle. Le maximum réglementaire est 10 microgramme/L.</td><td> Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 0 microgramme/L Valeur maxi : 0 microgramme/L Année prise en compte : 2021 </td></tr> </table>	BACTÉRIOLOGIE	A Très bonne qualité	Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	Nombre de prélèvements : 12 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml Années prises en compte : 2022, 2023, 2024, 2025	NITRATES	A Très bonne qualité	Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 1,4 mg/L Valeur maxi : 1,4 mg/L	PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A Très bonne qualité	Le terme "pesticides" regroupe des centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau est consommable sans risque pour la santé.	Nombre de prélèvements : 1 Conformité : 100 % Nombre de substances recherchées : 640 Valeur maxi : 0 microgramme/L Année prise en compte : 2021	FLUOR	A Très bonne qualité	Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.	Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 0 mg/L Valeur maxi : 0 mg/L Année prise en compte : 2021	ARSENIC	A Très bonne qualité	Élément d'origine naturelle ou industrielle. Le maximum réglementaire est 10 microgramme/L.	Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 0 microgramme/L Valeur maxi : 0 microgramme/L Année prise en compte : 2021
BACTÉRIOLOGIE	A Très bonne qualité																				
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	Nombre de prélèvements : 12 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml Années prises en compte : 2022, 2023, 2024, 2025																				
NITRATES	A Très bonne qualité																				
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 1,4 mg/L Valeur maxi : 1,4 mg/L																				
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A Très bonne qualité																				
Le terme "pesticides" regroupe des centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau est consommable sans risque pour la santé.	Nombre de prélèvements : 1 Conformité : 100 % Nombre de substances recherchées : 640 Valeur maxi : 0 microgramme/L Année prise en compte : 2021																				
FLUOR	A Très bonne qualité																				
Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.	Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 0 mg/L Valeur maxi : 0 mg/L Année prise en compte : 2021																				
ARSENIC	A Très bonne qualité																				
Élément d'origine naturelle ou industrielle. Le maximum réglementaire est 10 microgramme/L.	Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 0 microgramme/L Valeur maxi : 0 microgramme/L Année prise en compte : 2021																				

Quelques conseils	
ABSENCE 	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
SAVEUR-COULEUR 	Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.
TEMPÉRATURE 	Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais sans excéder 24 heures.
TEMPÉRATURE 	Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais sans excéder 24 heures.

Pour aller plus loin	
	Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 18/07/2026

UDI 005000758

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ	Eau dure
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 20,4 °f Valeur maxi : 20,4 °f

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



ZONE DE DISTRIBUTION : MONTBARDON

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2025 L'eau distribuée est de bonne qualité. Conformément au plan d'action interministériel, l'ARS a recherché les substances perfluoroalkylées et polyfluoroalkylées (PFAS) dès l'année 2025, avant l'entrée en vigueur des obligations réglementaires prévues pour 2026. Aucun dépassement de la limite réglementaire de PFAS n'a été observé.	A : Eau de bonne qualité
	B : Eau de qualité convenable
	C : Eau de qualité insuffisante
	D : Eau de mauvaise qualité
Indicateur 2024 : A	

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : FONTAINE ROUGE(SCE). L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle n'est pas traitée.

Votre réseau alimente de façon permanente 25 personnes sur 1 commune (CHATEAU-VILLE-VIEILLE). Le responsable des installations est : « CHATEAU VILLE VIEILLE (MAIRIE DE) ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « CHATEAU VILLE VIEILLE (MAIRIE DE) » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 12
Conformité : 100 %
Valeur maxi : 0 n/100 ml
Années prises en compte : 2022, 2023, 2024, 2025

NITRATES

A

Très bonne qualité

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 2
Valeur moyenne : 0 mg/L
Valeur maxi : 0 mg/L

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

A

Très bonne qualité

Quelques conseils	
ABSENCE 	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
SAVEUR-COULEUR 	Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.
TEMPÉRATURE 	Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais sans excéder 24 heures.
TEMPÉRATURE 	Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais sans excéder 24 heures.

Pour aller plus loin	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES						
	<table> <tr> <th>DURETÉ</th><th>Eau dure</th></tr> <tr> <td colspan="2"> Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire. </td></tr> <tr> <td colspan="2"> Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 25,5 °f Valeur maxi : 25,5 °f </td></tr> </table>	DURETÉ	Eau dure	Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.		Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 25,5 °f Valeur maxi : 25,5 °f	
DURETÉ	Eau dure						
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.							
Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 25,5 °f Valeur maxi : 25,5 °f							

Édité le 18/07/2026

UDI 005000759

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.